

« occupé, venait d'en être dépossédé par son frère cadet
« et la jeunesse du pays, qui avaient pour eux la force à
« défaut de droit. »

D'après ces récits, l'île est bien la partie du Dauphiné comprise entre le Rhône, l'Isère et les premiers contreforts des Alpes. Or cette île appartenait à Brancus et à ses sujets, et non aux Allobroges, car, si cela eût été, Brancus n'aurait pu accompagner Annibal avec ses troupes jusqu'aux « terres des Gaulois nommés Allobroges. » Et Tite-Live lui-même, après avoir décrit l'île, dit : « Près de là sont les Allobroges, » *incolunt propè Allobroges*. Or, *près* n'est pas *dans*, donc les Allobroges de Tite-Live n'habitaient pas l'île. Nous disons les Allobroges de Tite-Live, parce que cet auteur, en relatant le passage d'Annibal a obéi à deux ordres de faits qu'il a mélangés par mégarde comme cela arrive trop souvent en histoire. « Près de là sont les Allobroges, » dit-il, voilà qui concerne ce peuple au moment d'Annibal, mais sitôt après l'historien latin ajoute « qui ne le cèdent à aucun autre « peuple de la Gaule en puissance et en gloire. » Voilà qui s'adresse aux Allobroges du temps de Tite-Live mais non aux Allobroges du temps d'Annibal, ceux-ci n'étaient alors que des montagnards courageux, mais ils n'avaient encore rien fait pour qu'on puisse invoquer en leur faveur la *puissance* et la *gloire*. Quand Tite-Live dit ensuite : « *Ils étaient divisés. Deux frères se disputaient le trône*, etc. » l'historien latin en parlant des Allobroges d'Annibal pense encore à ceux de son temps *qui alors* possédaient l'île de Brancus et avaient même converti l'un de ses villages en capitale. Pour lui, au moment où il écrit, l'île est dans l'Allobrogie, et il appelle ses habitants Allobroges, mais au temps d'Annibal elle n'y était pas ; c'est entraîné par